

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004794

Optique *161051* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *2792*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *Bouzid Abdellah*

Date de naissance : *06 01 1953*

Adresse : *Residence Zaytouna, 1037 N° 45 Casablanca*

Tél. : *0663039900*

Total des frais engagés : *803,50* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

MEPE: 091122440

Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimouza Hay Errahba
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

26 AVR. 2023

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca* Le : *1/05/2023*

Signature de l'adhérent(e) : *Bouzid*



Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

PHARMACIE OULMES CASA

S.A.R.L.A.U

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1^{er} Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05.22.36.58.91

Tél: 0522 36 08 06

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام

الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

الطابق الأول - بوسجور

El Mansour - Casablanca

الدار البيضاء - الهاتف : 0522.36.58.91

Casablanca, le : 09 MAI 2023 الدار البيضاء، في :

Dr. AMMOR WAFA.

10,00

- Effipred 50 mg (S.V)

EFFIPRED® 20 mg

PPV 40DH00
EXP 10/2025
LOT 20018 10

3 comprimés de Flonazot

+ Régule per tab

7380

- IXOR 50 mg (S.V)

IXOR® 20 mg 14 comprimés effervescents

PPV 73DH80
EXP 12/2024
LOT 20019 3

69,00

- Flazax 500 mg (S.V) AZ

1 comprimé

69,00

- Dolivox 50 mg (S.V) AD

LOT : 6934
UT. AV : 01-24
P.P.V : 60 DH 00

242,86

7 comprimés

Dr. SADIK
Médecin
Rue Mimouza Hay El
Casablanca
Tél: 05.22.36.58.91

Docteur SADIK Fouzia

الدكتورة صديقة فوزية

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1^{er} Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05 2

MACIE OUILMES CASA

S.A.R.L.A.U

الفحص بالصدى

مقدمة في نظرية المعلمات

- 16 -

الطبقة

ضاء -

Casablanca, le : 26 AVR 2023 الدار البيضاء ، في :

26 AVR. 2023

Alme AMMOR WAFA

149.50 - Braedea (s)

Lot No: 066S132A
FAB: 06/2022
EXP: 06/2024
PPV: 149DH00

7340.

- *Boletus* (p. 11)

PEP
LOT
Add
73,40

79.30

= Lavaniasen

1

1998

Berry Cal 100% 2

PPC: 59 000H
LOT: CB03532
EXP: 12/2024

360.70

1997.09.11. Mr. SAP

Dr. SAD, Médecin
104, Rue Mimouza Hay El
Zaïd 05 27 26 59 01 Casablanca